



Bonjour à tous,

Avec le printemps, ce sont les bonnes habitudes de jardinage qu'il nous faut reprendre.

Je vous rappelle que la commune est engagée dans une démarche de non utilisation volontaire de produits phytosanitaires de synthèse depuis 2015. C'est d'ailleurs devenu une obligation réglementaire depuis le 1^{er} janvier 2017 pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics dans le cadre de l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Dès lors, sans désherbant, comment entretenir les trottoirs ? Surtout sur nos pavés en pente ? Avec un désherbeur thermique, une binette, par balayage peut-être ?

Les méthodes alternatives ne permettent pas d'obtenir des résultats identiques aux interventions chimiques. Herbes et plantes spontanées sont, malgré des passages réguliers, davantage présentes au cœur de la collectivité.

Il faut savoir qu'environ 1% seulement de la part des phytosanitaires entre réellement en contact avec l'organisme ciblé. Le reste, soit 99% des substances, est dispersé dans notre environnement, par le vent, la pluie, contaminant ainsi l'eau, l'air et le sol, avec des molécules toxiques pouvant persister dans le sol et l'eau pendant des dizaines d'années, avec des impacts sur les écosystèmes et la santé.

Vous trouverez toute une série de fiches pratiques sur le site :

<http://www.cpie-hautsdefrance.fr/>

Compte tenu de la topographie de la commune, le ruissellement des eaux arrive dans le canal et toutes les zones humides avoisinantes. C'est pourquoi nous devons être vigilants.

Nous avons prévu au budget cette année l'achat d'une balayeuse de voirie qui facilitera un passage mécanique plus régulier afin de maintenir un aspect visuel esthétique.

C'est une démarche qui s'inscrit dans le long terme avec l'implication des agents de la commune mais également des habitants.

Il y a des drames qui touchent des individus, d'autres qui touchent une civilisation entière. Notre-Dame était un symbole, non de la France ou de la chrétienté, mais d'une culture millénaire qui suscitait un sentiment profond de révérence.

Voilà pourquoi il est important de sauver notre patrimoine ! Cela fait partie de notre histoire commune, véritable référence aux savoir-faire de nos anciens ! Il est de notre devoir de le préserver et de le choyer.



Céline Le Frère - Le Frère

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



Ce mois-ci

Samedi 4 mai à 20h30

Concert à l'église St-Nicolas. Entrée libre.
AMOR Y PASIÓN • Duo soprano et piano

Dimanche 5 mai

Brocante de l'AS Milonaise sur le mail.
Réservation au 03.23.96.95.17

Mercredi 8 mai



Anniversaire de l'armistice
de la Seconde Guerre mondiale

11h Dépôt de gerbe au monument aux morts

Dimanche 12 mai

Marché campagnard
sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Samedi 18 mai à 19h15

Inauguration à St-Quentin-sur Allan

Samedi 18 mai

Nuit Européenne des Musées
Musée Jean Racine de 20h30 à minuit.
Présentation de l'exposition
"Dis-nous Racine, quel est ton visage ?"

Dimanche 19 mai à 9h

MJC • Randonnée pédestre sur la journée.
Rendez-vous sur le mail avec votre pique-nique.

Château Potel

LYCÉE DES MÉTIERS CHATEAU POTEL LA FERTÉ-MILON
03 23 96 71 79

03 Vendredi 14-18h
04 Samedi 10-17h
MAI 2019

PORTES OUVERTES

suivez-nous sur

BAC PRO
- Aménagement Paysager
- Maintenance des Matériels Agricoles
- Maintenance des Constructions et Manutentions
- Maintenance des Véhicules Routiers

CAP
- Art Floral
- Jardinier Paysagiste
- Production Florale & Légumière

ici, j'apprends mon métier

Lycée des Métiers Château Potel - Entrée Rue de Montolon - 02460 La Ferté-Milon - chateau-potel.lyc.ac-amiens.fr

Tennis

Lors du dernier week-end de mars, le club organisait son premier tournoi multichances 3^e série.

Ce dernier a été remporté par Antoine du Chastel (TC Livarot). Le tournoi a permis à des joueurs du club de se mesurer aux joueurs d'autres départements (Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine et Paris) ainsi que de l'Aisne. Du côté des individuels, un seul rescapé représentera les couleurs du club lors de la finale départementale. Marc Doutreluingne conservera-t-il son titre ?



Sportivement, le TC

AS Milonaise

Les entraînements et matches suivent leur cours, avec souvent de bons résultats, par exemple, l'équipe des 7-8 ans (U8-U9) qui ne perd aucun match depuis quelque temps, avec essentiellement de larges victoires.



Les sangliers ont hélas encore fait des dégâts sur notre pelouse, il nous faut programmer de nouveaux travaux de réparation, après ceux qui avaient été effectués il y a peu pour réparer les dommages du mois de janvier.

Les entraînements continuent donc à se faire sur le terrain qui surplombe notre stade et les matches à domicile ne peuvent avoir lieu jusqu'à nouvel ordre.

Pour rappel, les réservations pour les emplacements au vide-greniers du dimanche 5 mai se font au numéro suivant : 03.23.96.95.17 (après 19h). Nous vous attendons tous ce jour-là. Comme d'habitude, les bénéfices de cette manifestation seront versés à la trésorerie de notre club.

Bon mois de mai à tous.

Haltérophilie



Un, deux et... trois athlètes de qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu à La Ferté-Milon les 8, 9 et 10 juin 2019. En effet, nos trois cadettes, Léa Caron, Charlotte Thierry (qui bat le record de France à l'arraché avec 39 kg) et Lilou Daux se sont qualifiées brillamment lors du championnat régional.

Guillaume Lamaure pourrait rejoindre la fine équipe s'il remporte le Grand Prix Fédéral au mois de mai à Châteauroux.

Pour le trophée des minimes (qui équivaut au championnat de France pour les grands), huit Milonais seront de la partie pour aller prendre les places sur le podium ou remporter le titre.

Union Bouliste Milonaise

Début des jeux à 14h30, 5€ par personne, restauration sur place.

Samedi 11 mai : triplète formées, ouvert à tous, redistribution des mises.

Samedi 25 mai : triplètes mêlées, sociétaires, challenge *Gaston Huard*.

La Gaule Milonaise

Nos permanences au 31, rue de la Chaussée à La Ferté-Milon. Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez également acheter vos cartes de pêche par internet via le site : <http://www.cartedepeche.fr/> tout en précisant bien l'AAPPMA LA GAULE MILONAISE.

Pour tout renseignement contactez le : 06.76.25.14.92 ou le 07.78.66.52.08. lagauge.milonaise@orange.fr

Bernard Darchu, président

**Ouverture du brochet
mercredi 1^{er} mai 2019**



Ligne P – SNCF

Que retenir du dernier Comité territorial de la ligne P, axe "Paris ↔ La Ferté-Milon" qui eut lieu le lundi 25 mars 2019 en présence des élus et des associations d'usagers ?

Si la SNCF présente tout un catalogue de travaux (coût 78 millions d'euros) entrepris en 2018 pour améliorer les infrastructures de la ligne, plusieurs incidents sont intervenus provoquant retards et même l'annulation de certains trains : les conditions climatiques de l'été dernier impactant la fiabilité du réseau, accidents graves auprès des voyageurs, malveillance, animaux sur les voies, arbres tombés sur les voies, vétusté du matériel roulant, etc.

Les responsables de la SNCF se disent confiants pour poursuivre l'amélioration du trafic voyageurs, reconnaissant le retard pris depuis plusieurs années.

L'accueil dans plusieurs gares va encore être amélioré en augmentant le nombre de bancs et en créant des espaces fermés sur les quais. L'électrification de la ligne Trilport – La Ferté-Milon reste d'actualité. Elle permettrait en outre une simplification du problème de maintenance au centre de technique de Noisy.

Le problème récurrent reste malgré tout la vétusté du matériel et son entretien. Un audit du technicentre en charge de la maintenance est en cours.

De nouveaux comptages (les derniers datant de 2015) se dérouleront sur la semaine du 13 mai, sur chacune des gares de la ligne P. **C'est le moment de prendre le train !**

La question suivante a été posée à la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, Elisabeth Borne en visite le 16 avril à l'agglomération du grand Soissons :

« Les conditions de transport de la ligne P, sur les axes de La Ferté-Milon et Château-Thierry, sont inadmissibles et indignes. Pire, elles se dégradent.

Devant cet état de fait, représentants des usagers et maires des villes desservies par cette ligne, excédés, demeurent très mobilisés pour obtenir une amélioration sensible de ces conditions de transport déplorables dans les meilleurs délais. Il est urgent que cesse le calvaire quotidien des voyageurs.

Ils ont adressé une nouvelle lettre ouverte à Alain Krakovitch, directeur général SNCF Transilien et Mobilités quotidiennes, Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, présidente d'Île-de-France Mobilités, et à la Région des Hauts-de-France afin de dénoncer une situation qui n'a que trop duré et l'absence totale de perspective d'amélioration à court et moyen terme.

Les usagers de la Grande Couronne exigent simplement d'être respectés et non traités comme des citoyens de seconde zone.

Il est essentiel que les infrastructures ferroviaires et le parc roulant mis à disposition accompagnent le développement de nos territoires. Valérie Péresse a inscrit l'électrification de la branche La Ferté-Milon—Meaux, seule solution qui permettra d'améliorer de manière pérenne la maintenance d'un parc exsangue et la desserte de toutes les gares.

Nous espérons vivement que l'État suivra ! »

Céline Le Frère

Inauguration St-Quentin-sur-Allan



Retenez cette date : samedi 18 mai à 19h15

Bénédictin du calvaire restauré par l'association MRPM qui vous offrira le verre de l'amitié.

C'est aussi le temps de l'inauguration des vitraux du chœur, du tabernacle restauré dans une église à la toiture refaite où nous pourrions rendre hommage à la mémoire de Pierre Pottier décédé en juillet dernier.

Possibilité d'assister à la messe annuelle célébrée dès 18h.

CADRE DE VIE



Qualité de l'air
Brûlage des déchets
à l'air libre :
une pratique interdite

« Sur l'ensemble du territoire régional des Hauts-de-France, le brûlage des déchets verts produits par les ménages (les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures, etc.) est interdit par les règlements sanitaires départementaux.

À titre d'illustration, 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine.

En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée. » (Art. 84 du Règlement sanitaire départemental)

Si nous nous permettons de rappeler à nouveau cette règle, c'est qu'il apparaît que certains administrés ont subi les émanations de brûlage de leurs voisins, ne pouvant de plus et de ce fait, profiter de leur jardin, ouvrir leurs fenêtres etc.

Plutôt que de brûler vos déchets, vous pouvez les déposer aux ateliers municipaux le samedi après-midi et le lundi matin ou à la déchèterie de Villers-Cotterêts ou les composter chez vous.

Stationnements gênants

Là aussi, il est constaté des non-respects de stationnement de véhicules, non-respect entravant le passage des piétons sur les trottoirs, leur laissant peu de place d'autant plus lorsqu'ils sont accompagnés d'enfants et/ou de poussettes.

Les voilà contraints de contourner le véhicule et de passer sur la route pour continuer leur chemin... les mettant ainsi en danger...

Cela entraîne également le non ramassage des poubelles dans certains quartiers, le camion collecteur ne pouvant manœuvrer.

Les véhicules gênants seront verbalisés.

Déjections canines

Un certain nombre de propriétaires ramassent les crottes de leur chien, et nous les en remercions vivement.

Étant donné que les propriétaires de chien sont eux-mêmes des piétons, on ne peut que s'étonner du peu de respect de certains pour les autres...

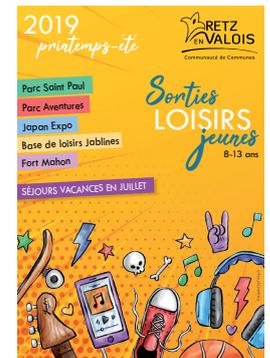


Ouverture de la souscription remparts Philippe Auguste

En ces temps où la force du symbole nous est montrée par l'actualité, nous avons lancé avec la Fondation du Patrimoine une nouvelle souscription publique pour que chaque Milonais, qui se sent concerné, puisse participer selon ses moyens à ce beau projet de mise en valeur de notre petite ville.

Pour rappel, vos dons donnent droit à une réduction de vos impôts de 66% du montant du don.

www.fondation-patrimoine.org



Le Service enfance jeunesse de la CCRV propose des sorties pour des enfants de 8 à 13 ans du territoire.

Une sortie au parc Saint-Paul est organisée le samedi 25 mai au départ de La Ferté-Milon pour 48 enfants.

<https://www.parcstpaul.fr/attractions/>

Les familles peuvent trouver les informations via le site internet de la Communauté de communes de Retz-en-Valois, rubrique jeunesse.

LA FERTÉ-MILON • MUSÉE JEAN RACINE
NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
 Samedi 18 mai 2019
 de 20h30 à minuit ENTRÉE LIBRE

DIS-NOUS, RACINE, QUEL ÉTAIT TON VISAGE ?



Des portraits de toi, peints, gravés, sculptés,
 dans ta ville natale, à Paris ou ailleurs, nous en connaissons.
 Ils nous transmettent un visage, un mystère aussi.
 Où est donc ta vérité dans ces diverses représentations ?

Une évocation panoramique
 Une surprenante "galerie de portraits"
 Une approche nouvelle et éclairante de notre Illustre
UNE EXPOSITION OUVERTE DURANT TOUTE LA SAISON 2019



Spectacle par le Petit Théâtre de Montgobert
 «Racine en Péril»



LA FERTÉ-MILON
 Musée Jean Racine
 2, rue des Bouchers
 02460 La Ferté-Milon



Jean Racine
 "son terroir"

PORTES OUVERTES EXPOSITION DE L'ATELIER du 30 mai au 2 juin de 14h à 19h



6 Rue de la Cité 02460 La Ferté Milon
 0695869815
 citedesartslatelier@gmail.com
<https://www.facebook.com/citedesartslatelier>



Le musée du machinisme agricole

Le public peut découvrir, en plus d'une collection d'une cinquantaine de tracteurs (le plus ancien de 1916), des reconstitutions d'ateliers de bourrelier, de forgeron et de mécanicien, ainsi que des maquettes sur l'élevage, la production laitière et céréalière qui ont été offertes par un généreux donateur.

Ouvert depuis le 6 avril et jusqu'au 3 novembre, les week-end et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Entrée libre.

Pierre Chaix, vice président de l'association du musée agricole.



Jazz au Canal

L'association Les Racines de l'Ourcq vous propose un concert de jazz manouche, avec les Jazzimutés.

Ce quartet girondin allie l'énergie du swing manouche, la chaleur des musiques tziganes et la nostalgie des standards de jazz des années 30 à nos jours.

Ces quatre musiciens, Christian Bal, guitariste soliste et chant, Alexandre Pillet à la contrebasse, Bertrand Leguillette, guitariste rythmique et Alain Chevrollier avec son cajon et son accordéon diatonique, sont "encordés" dans une étroite complicité autour d'un swing, de l'Est et d'ailleurs, chaleureux et festif.

Après plus de cent concerts donnés en Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de Loire, région parisienne, Allemagne et

plusieurs CD (*Le bœuf est dans le pré, les encordés...*), ils viennent rythmer, pour le plus grand bonheur de toutes les générations, notre soirée du 15 juin.

Le concert se déroulera à partir de 19h, dans les jardins de *La Fontaine Racine*, 9 rue Pomparde, 02460 La Ferté-Milon.

Vous pouvez apporter vos coussins, plaids, pour écouter plus confortablement.
Restauration possible sur place. Uniquement sur réservation : lesracinesde-lourcq@gmail.com • 6 € l'entrée, libre pour les enfants.



L'association Au Fil des Ans

Les bénévoles de l'association ont organisé le 25 mars dernier une animation pour quinze anniversaires de résidents de la maison de retraite avec remise de cadeaux.

Le groupe *Julie Cabaret* composé d'une chanteuse et d'un transformiste ont particulièrement amusé les personnes âgées présentes, fredonnant les succès de leurs jeunes années. L'après-midi récréative s'est terminée par une discussion avec les artistes autour d'un goûter.



Pour contacter l'association :
 La Résidence de l'Ourcq
 12, rue des Galets, 02460
 La Ferté-Milon
 Tél. : 03 23 96 71 59
 Fax : 03 23 96 37 18

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45

29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15,
 le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil), contactez le : 06.30.75.44.56

Tous les comptes-rendus du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la mairie <http://www.lafertemilon.fr/fr/comptes-rendus>

Vestiaire - CCAS Jeudi 16 et vendredi 31 mai de 13h30 à 16h, 1 rue St-Lazare.

Conciliateur de justice Jeudi 16 mai de 14h à 17h en remplacement du mercredi 8 mai (férié).

Assistante sociale Le 2^e mardi de chaque mois.

Transport vers Villers-Cotterêts Les jeudis 2, 9, 16 et 23 mai 2019, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

Collecte des déchets verts Aux ateliers municipaux, rue Saint-Waast, lundi de 9h à 12h et samedi de 14h à 17h.

Ramassage des verres

Jeudi 9 mai

MILON INFO - REVUE MUNICIPALE • Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.